



ÉCOLE ALEXANDRE-TACHÉ

30 Erin Ridge Drive, Saint-Albert (Alberta) T8N 5S5

Téléphone : 780 458-4878

Télécopieur : 780 458-8459

Adel : at@centrenord.ab.ca

Octobre 2024

Objet : Informations pour le mois d'octobre



Chers parents et élèves,

Quel plaisir ce fut de voir plusieurs familles de l'école à notre BBQ de la rentrée du 12 septembre dernier! Merci aux parents qui siègeront au sein du conseil d'école et de la société des parents. Votre présence et votre implication dans l'école seront certainement un témoignage de l'intérêt que vous portez envers l'éducation de votre enfant, MERCI! Malgré la rentrée occupée, une belle routine s'est établie. La révision des horaires des élèves est complétée. De nouvelles amitiés se sont formées et les élèves sont très affairés à leurs apprentissages. Depuis la rentrée, nous avons commencé plusieurs clubs dans l'école tels que les équipes sportives, le conseil étudiant pour en nommer quelques-uns.

Je vous invite à communiquer régulièrement avec les enseignants de votre enfant par courriel. Pour toutes informations importantes au quotidien, référez-vous aux calendriers « AT Activités ».

Je vous communique les informations importantes à retenir pour le mois d'octobre.

M. Claude Viel, Directeur

cviel@centrenord.ab.ca

Conseil d'école et Société des parents

J'aimerais remercier les parents qui se sont joints à nous pour l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 12 septembre 2024. Merci également aux parents qui siègeront au sein du conseil d'école et de la société des parents. Votre présence et votre implication dans l'école seront certainement un témoignage de l'intérêt que vous portez envers l'éducation de votre enfant. MERCI!

- Présidente : Gillian Anderson
- Vice-président : Josée Côté
- Secrétaire : Janelle St-Laurent
- Trésorière : Sylvie Sonier (pour la SPEF)
- Conseillers/ères : Ramatoulaye Conté, Leslie Cortez, Fleury Gakuba, Jean-Denis Legault, Kristopher Porlier, Denis Ririkumutima, Gisèle Roy-Christensen
- Représentante des enseignants : Jasmine Leclair

La première rencontre du comité aura lieu le mardi 8 octobre 2024 à 18h30.



Frais de scolarité

Vous commencerez à recevoir un message par courriel de l'école vous informant les frais scolaires à payer en ligne par l'entremise de SchoolCash. Ces frais incluent la participation aux équipes sportives et les clubs. Nous apprécierions recevoir le tous d'ici la fin octobre. Si ceci vous cause des ennuis, veuillez communiquer avec la secrétaire des finances, Mme Line Rhéaume, pour qu'elle vous assiste avec le processus.

Absences / Retards

Pour des raisons de sécurité, chaque absence doit être rapportée. Si vous prévoyez que votre enfant sera absent ou en retard, veuillez laisser un message au secrétariat de l'école en composant le 780 458-4878 ou en laissant un message par courriel au at@centrenord.ab.ca. Si votre enfant arrive en retard à l'école, il doit se présenter au bureau pour nous signaler son arrivée avant de se présenter en classe.

Maladies / médicaments

Afin d'éviter la propagation des microbes, les élèves doivent rester à la maison s'ils ne se sentent pas bien. Si votre enfant doit prendre régulièrement un médicament, vous devez signer le formulaire autorisant l'école à administrer le médicament. Le médicament doit être dans le contenant original sur lequel apparaît le dosage prescrit. Afin de prévenir les dangers, veuillez informer l'école de toute allergie et/ou tout autre problème médical de votre enfant.

Communication de l'école

L'école s'engage à créer et à maintenir une bonne communication avec les parents. Nous communiquons beaucoup d'informations par courriel. Pour cette raison, il est très important que l'école ait la bonne adresse électronique (courriel) de chaque parent/gardien. De plus, certains rappels importants et annonces se font également par téléphone. Veuillez écouter, au complet, ces messages envoyés par téléphone afin d'être bien informé des activités.

Comme information de base, l'école envoie « l'info-Taché » (la circulaire de l'école) le dernier vendredi de chaque mois par courriel. Cette lettre vous donne des informations importantes pour le prochain mois. En vous dirigeant à l'adresse suivante : <https://at.centrenord.ab.ca/>, vous allez pouvoir naviguer le site Web de l'école. Sur la page Web, vous pouvez avoir accès à notre calendrier d'activités en cliquant sur l'onglet « nouvelles » ou « parents ».

Nous vous demandons aussi de vérifier le « Google Classroom » des enseignants pour obtenir des renseignements sur les syllabus de cours (qui incluent les objectifs, la pondération et les projets). Il pourrait aussi y avoir des références importantes pour les élèves, des exercices de révision et beaucoup d'autres ressources. Pour y avoir accès, veuillez demander à votre enfant ou l'enseignant de votre enfant directement par courriel.

Si vous avez des questions ou des inquiétudes, nous vous demandons, en premier, de communiquer avec l'enseignant soit par courriel, soit par téléphone à l'école. La liste des adresses électroniques se retrouve sous l'onglet « nous joindre – liste du personnel ». Si le problème n'est pas résolu, n'hésitez pas à communiquer avec l'administration de l'école et nous ferons notre mieux à voir à vos besoins.

Nous vous invitons de vous abonner à toutes les sources d'information de l'école. Veuillez-vous inscrire à :

- Compte twitter de l'école : https://twitter.com/Ecole_AT
- Facebook de l'école : <https://www.facebook.com/pages/category/School/%C3%89cole-Alexandre-Tach%C3%A9-445134495532646/>

Rendez-vous

SVP, aviser le secrétariat si vous devez venir chercher votre enfant pendant les heures de classe ET NON LE CELLULAIRE DE VOTRE ENFANT. Nous contacterons l'élève nous-mêmes seulement à votre arrivée, nous vous



demandons donc d'arriver à l'école 10 minutes d'avance afin de donner le temps à votre enfant de se préparer et de quitter la salle de classe.

Clubs parascolaires, équipes sportives, programme sport-académie

Les clubs parascolaires et les sports d'équipes sont bien partis. Les spectateurs sont permis dans le gymnase pour voir les jeux des équipes sportives en respectant le code de conduite des spectateurs.

Plusieurs autres clubs seront établis en octobre. Merci aux membres du personnel qui donnent généreusement de leur temps pour entraîner les équipes sportives et les clubs de tous genres. Les élèves sont très reconnaissants de votre temps et de votre enthousiasme.

Vente de vêtements d'école – collecte de fonds pour les finissants 2024

Nous venons de lancer la vente de vêtements d'école à l'effigie des Scorpions d'Alexandre-Taché. Le magasin en ligne sera ouvert du **25 septembre au 14 octobre**. **Pour commander les vêtements de l'école, rendez-vous au site web suivant :**

<https://www.promoplace.com/alexandretache/all-product.htm>

La livraison des commandes est prévue à la fin novembre.



Halloween

Comme les années précédentes, nous permettons aux élèves de venir à l'école le jour d'Halloween portant leurs costumes. Cependant, nous leur demandons toujours de respecter le code de vestimentaire de l'école en couvrant le corps de façon acceptable. De plus, il est demandé que les élèves n'apportent pas des armes ou d'objets violents à l'école. Lors de la journée, les élèves du conseil étudiant organiseront des activités en lien avec la fête. Des précisions à venir.

Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (PNMI)

Nous voulons remercier Mme Plamondon, Mme Bélanger et Mme Platel qui ont organisé des activités pour mettre en valeur la semaine de la vérité et la réconciliation.

Merci à tous les élèves qui ont participé et qui ont porté leur chandail orange le lundi 23 septembre.

Lauréats 2023-2024

Comme dans les années précédentes, nous allons remettre plusieurs prix de reconnaissance aux élèves pour leur participation aux clubs ainsi que pour leur rendement académique pendant l'année scolaire 2023-2024. Certains prix dont; Prix du Gouverneur général, Claudette-Tardif, Lois-Hole, Père-Lacombe, Distinctions et autres.

La soirée aura lieu dans le gymnase de l'école à 18h30 le 17 octobre 2024.

Tenue vestimentaire

L'école est avant tout un lieu d'apprentissage où les élèves sont appelés à démontrer le respect dans leurs gestes, leurs paroles ainsi que dans leur habillement. Le personnel de l'école a l'autorité de demander aux élèves de se changer lorsqu'il juge que la tenue vestimentaire est inappropriée. Les élèves devraient être habillés de telle façon à couvrir le haut de la poitrine jusqu'à la mi-cuisse. Les casquettes, les capuchons les tuques et tous autres chapeaux sont INTERDITS dans la salle de classe et durant les assemblées et liturgies. Ils seront permis dans les aires communes durant les pauses.

Il est nécessaire que l'élève ait des vêtements de rechange pour son cours d'éducation physique: shorts ou pantalon de sport, t-shirt, espadrilles de sport.

Voici la démarche qui sera suivie si l'élève ne respecte pas une tenue vestimentaire acceptable :



- Un avertissement sera donné à l'élève par un membre du personnel et il/elle sera demandé de se changer.
- L'école peut fournir un vêtement de rechange si l'élève n'en a pas ou les parents ne peuvent pas apporter des vêtements de rechange.
- En cas de refus de changement, un appel sera fait aux parents et l'élève sera retourné à la maison.

Appareils électroniques - RAPPEL

L'école comprend que la plupart des élèves ont des téléphones intelligents et que ces téléphones font partie de la vie quotidienne. Cependant, l'utilisation d'un téléphone intelligent, d'un téléphone cellulaire ou d'une montre intelligente sur la propriété de l'école est un privilège et non un droit.

Cette année, le gouvernement de l'Alberta a ajouté de nouvelles restrictions sur l'utilisation de cette technologie dans les écoles afin de minimiser les distractions et encourager une utilisation saine et sécuritaire par tous. Voici un rappel des précisions en lien avec cette restriction.

Élèves de la 6^e année

- L'utilisation d'un téléphone intelligent, d'un téléphone cellulaire ou de montres intelligentes est **INTERDITE** à l'école entre les heures de 8h40 à 15h20 pour tous les élèves à l'élémentaire. Cette restriction inclut les transitions entre les cours et la pause du midi.

Élèves de la 7^e à la 12^e année

- L'utilisation d'un téléphone intelligent, d'un téléphone cellulaire ou de montres intelligentes est **INTERDITE** durant les heures de cours pour tous les élèves de la 7^e à la 12^e année.
- Les élèves pourront avoir accès à leurs appareils pendant les transitions et la pause du midi. De plus, les élèves de la 10^e, 11^e et 12^e année pourront y avoir accès durant leurs temps libres, mais pas pendant qu'ils travaillent sur un cours en ligne.

Nous demandons aux élèves de garder leurs téléphones verrouillés dans leurs casiers et de ne pas l'avoir sur eux ou dans leur sac à dos. Pour s'assurer du respect de ce règlement, les enseignants rappelleront les règles au début de chaque cours. Dans le cas d'un non-respect du règlement concernant l'utilisation du cellulaire et/ou d'une montre intelligente en salle de classe, voici le protocole établi:

- L'enseignant confisquera l'appareil et le remettra à la direction de l'école. L'élève pourra le récupérer en quittant l'école à la fin de la journée.
- Si l'appareil d'un même élève est remis une 2^e fois au bureau de la direction et pour toutes les fois subséquentes, un appel sera fait à la maison. Un parent devra alors venir chercher l'appareil à l'école. Il ne sera donc pas remis à l'élève à la fin de la journée.

Les parents sont priés de ne pas téléphoner ni envoyer des messages textes à leurs enfants pendant la journée scolaire. Pour toutes communications avec votre enfant pendant les heures d'école, veuillez téléphoner le secrétariat de l'école au 780-458-4878 et nous transmettrons votre message à votre enfant.

Aide aux devoirs (espace-études – tutorat)

Il y aura, encore cette année, le service d'aide aux devoirs dans les matières de base **chaque mardi et jeudi pour les élèves de la 6^e à la 12^e année**. Une fois que les modalités de ce service seront en place, nous vous enverrons une communication. Pour toute question, veuillez contacter Mme Saran Toure au 587-545-5251 ou par courriel au saran.t@frap.ca.



Notes en ligne (pour élèves au secondaire 7-12)

Comme parent, vous avez accès électroniquement aux notes et à l'assiduité de votre enfant. Pour accéder à ces informations, vous devez créer un compte PowerSchool Parent en suivant les étapes suivantes:

1. Allez sur <https://centrenord.powerschool.com/public/>



2. Cliquez sur le bouton "Créer un compte".
3. Entrez les informations relatives au parent ou au tuteur. Chaque compte doit avoir une adresse électronique et un nom d'utilisateur unique - un seul compte parent est nécessaire, quel que soit le nombre d'enfants qui fréquentent les écoles du CSCN.
4. Créez un nom d'utilisateur et un mot de passe de votre choix - pour vous connecter à votre portail parental PowerSchool, vous aurez besoin du nom d'utilisateur et du mot de passe.
5. Saisissez l'ID d'accès et le mot de passe d'accès indiqués ci-dessous pour chaque élève qui est ajouté à votre compte
6. Cliquez sur "Enter"
7. Vous recevrez un courriel pour confirmer votre inscription. Suivez les consignes pour activer le compte.

ID d'accès : 123456

Mot de passe d'accès : ABCDEF

Informations supplémentaires :

- Vous devez avoir au moins un élève actuellement inscrit à l'école et lié à votre compte de ce portail avant de pouvoir vous connecter.
- Présentement, le module des notes n'est disponible que pour les parents d'élèves de la 7^e à la 12^e année.
- Le personnel du CSCN doit utiliser leur adresse électronique personnelle pour créer un compte de parent.
- PowerSchool Mobile est également disponible sur Google Play Store et Apple Store.

Si vous avez des problèmes pour configurer votre compte PowerSchool Parent, veuillez consulter les vidéos disponibles sur le portail des parents du site web de votre école à l'adresse <https://centrenord.ab.ca/portails/notes-en-ligne>. Vous y trouverez également des vidéos didactiques sur la façon de naviguer sur ce portail.

Profils d'élève

En début d'octobre, l'école remettra aux parents le profil de chaque élève indiquant leur niveau d'apprentissage en français, en anglais et en mathématiques. Notez bien que ces profils sont basés sur les résultats des examens diagnostiques du début de l'année et ne sont pas un bulletin officiel du rendement de l'élève. Les résultats nous permettent d'adapter certaines programmations en fonction du niveau d'apprentissage de l'élève.

Communication des apprentissages (2024-2025)

Voici la structure de la communication des apprentissages et du rendement scolaire des élèves pour cette année.

Bulletins et évaluations	
6^e, 7^e, 8^e, 9^e année	10^e, 11^e, 12^e année
Deux bulletins seront remis pendant l'année scolaire. (fin janvier et fin juin)	Deux bulletins seront remis pendant l'année scolaire à la fin de chaque semestre. (fin janvier et fin juin)
Les bulletins seront un arrêt dans le temps. L'évaluation reflètera les apprentissages faits pendant le semestre.	La note finale des élèves représentera une cumulation du travail fait pendant le semestre.
Les tests de rendement et les examens communs se donneront à la fin de l'année pour français, anglais, mathématiques, sciences et études sociales.	Les examens de diplôme et les examens communs se donneront à la fin de chaque semestre pour toutes les matières de base et à chaque niveau de cours.

Structure des communications
<p>De la 6^e à la 12^e année : En début de cours (que ça soit en septembre, novembre, janvier, ou avril), les enseignants partageront le syllabus avec les parents indiquant leurs attentes et le fonctionnement du cours.</p>



Tous les mois, l'école rappellera aux parents de consulter les résultats en ligne dans PowerSchool.
<p>De la 6^e à la 9^e année : En début octobre, par le biais de courriel, l'administration communiquera le profil de l'élève aux parents.</p> <p>Les enseignants communiqueront directement avec les parents des élèves à risque afin de mettre en place un plan de travail.</p>
<p>De la 10^e à la 12^e année : Après avoir fait l'évaluation diagnostique, en début de cours, les enseignants communiqueront directement avec les parents des élèves à risque afin de discuter du placement de l'élève ou de mettre en place un plan de travail.</p>
<p>De la 6^e à la 12^e année : Tout au long du cours et de l'année, l'enseignant ou l'administration de l'école communiqueront avec les parents d'élèves à risque pour toutes inquiétudes menant à un obstacle à l'apprentissage afin de voir à un plan de remédiation.</p> <p>Les obstacles à l'apprentissage peuvent inclure des travaux non remis, des échecs, un manque d'assiduité, et autres.</p>
<p>De la 6^e à la 12^e année : À la mi-novembre et la fin mars/début avril, les enseignants communiqueront la progression des apprentissages de l'élève. (rencontres hybrides parents – élèves – enseignants)</p>

myPass (pour élèves en 10-11-12)

Le site Web en libre-service myPass permet aux élèves d'accéder à leurs renseignements scolaires.

Accéder à myPass.alberta.ca pour :

- commander des relevés de notes;
- s'inscrire aux examens en vue du diplôme;
- voir les résultats des examens en vue du diplôme;
- demander une deuxième correction d'un examen en vue du diplôme;
- voir ses progrès vers l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat ;
- accéder aux renseignements personnels d'un élève;
- voir et imprimer un rapport scolaire détaillé (DAR);
- commander des exemplaires supplémentaires d'un diplôme ou d'un certificat en anglais ou en français;
- donner accès à un tiers (parents ou gardien) à un compte myPass.

Pour vous inscrire, vous devez avoir:

- Un numéro d'étudiant de l'Alberta (ASN – Alberta Student Number)
- Une adresse courriel personnelle
- Une adresse postale correcte dans le dossier avec Alberta Education

Nous encourageons tous les élèves du secondaire à s'inscrire à partir de la 10^e année.

Voici comment vous inscrire à myPass en ligne:

- Aller à myPass.alberta.ca
- Configurez un compte d'éducation ou connectez-vous avec la connexion aux réseaux sociaux
- Entrez votre numéro d'étudiant et date de naissance de l'Alberta
- Vous recevrez deux choses: un courrier électronique avec une URL et une lettre physique avec un code PIN à quatre chiffres
- Une fois que vous avez reçu le courrier électronique et la lettre, accédez à l'URL contenue dans le courrier électronique et entrez le code PIN à quatre chiffres



- Accès tiers aux comptes myPass. Les tiers (y compris les parents et les tuteurs légaux) peuvent avoir accès au compte myPass d'un étudiant en ligne ou en personne.

Bistro Taché

Il y aura, encore cette année, la vente de nourriture au bistro pendant le dîner. Votre enfant peut apporter des sous s'il désire acheter des choses. À noter : nous vendons seulement des items de collations et non des repas au complet.

Terrain de stationnement

Veuillez ne pas utiliser le stationnement de l'école pour déposer et ramasser votre enfant à l'école. **Veuillez stationner sur le côté de la rue le long d'Erin Ridge Drive devant l'école ou le long de la route Eldorado Drive.** Cette zone permet aux parents de déposer et de ramasser leurs enfants en toute sécurité sans être obligés de traverser la rue.



Transport d'autobus – Bus Planner

Nous avons le plaisir de vous présenter notre nouveau service en ligne, Bus Planner. Ce programme offre la possibilité de consulter les informations de votre enfant:

<https://centrenord.ab.ca/programmes-services/transport/bus-planner>

- L'emplacement d'arrêt
- Les heures de départ et de retour
- Les adresses que nous avons dans le dossier de votre enfant
- Les coordonnées des personnes à contacter
- Les délais des autobus

En plus, Bus Planner permet de:

- Vérifier les écoles admissibles
- Vérifier l'éligibilité pour le transport scolaire
- Déposer votre demande de changement transport

Le lien pour accéder au service en ligne Bus Planner se trouve sous l'onglet «Transport» sur le site web du Conseil scolaire Centre-Nord, www.centrenord.ab.ca. Ce lien vous amènera à la page de connexion où vous devrez entrer votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

Communiquez vos inquiétudes ou problèmes au sujet de la route ou du chauffeur au bureau de transport du Conseil scolaire au 780 468-6440 ou en cliquant sur le lien pour les plaintes de transport qui se trouve sur notre site web « babillard ». **Communiquez avec M. Viel pour tout ce qui a rapport au comportement des élèves en composant le 780 458-4878.**

Pour des raisons de sécurité, les chauffeurs d'autobus n'accepteront pas de transporter des élèves autres que ceux et celles inscrits sur leurs listes. De plus, ils n'accepteront pas de changer l'arrêt de votre enfant sans la directive de la préposée au transport du CSCN.

Communauté catholique et francophone de Saint-Albert

La paroisse francophone de Saint-Albert appui les parents à accompagner leurs enfants à la préparation aux sacrements. Pour toutes questions ou tout renseignement, veuillez communiquer avec Lorraine Hébert au 780 459-5491.

**La messe en français est célébrée le dimanche à 9h00 à la [chapelle Connelly-McKinley](#),
(au coin de Muir Drive, avenue St-Vital et St-Albert Trail)**